



VITICULTURE / OENOLOGIE

BULLETIN D'INFORMATION N° 2 du 17 mars 2020

EN BREF

Coronavirus : Annulation des séances Vitiplus et des autres formations jusqu'à fin avril

Situation actuelle : Douceur de cette fin d'hiver : le débourrement devrait être précoce

Observation du vignoble : Merci de nous communiquer vos observations importantes à viticulture@prometerre.ch

Erratum contrôle pulvérisateur : Le contrôle obligatoire du pulvérisateur reste à 4 ans

Traitement de débourrement et excoriose : A réserver aux parcelles qui présentent des symptômes

Fertilisation azotée : Juger de la nécessité de fertiliser et raisonner la date d'apport en fonction de l'engrais

Désherbage mécanique : 1^{er} passage sous le rang à prévoir prochainement

Confusion sexuelle : Prévoir la pose des diffuseurs

Cartographie des sols viticoles : Les données de l'étude des terroirs vaudois intégrées dans www.geo.vd.ch

Annulation des séances en raison du Coronavirus

Séances de formation continue :

En raison de la situation exceptionnelle liée au coronavirus et afin de respecter les mesures de limitation des risques, les séances Vitiplus ainsi que les formations Proconseil sont annulées jusqu'à la fin avril. Les présentations seront mises prochainement en ligne sur vitiplus.ch et les conseillers viticoles restent à disposition pour vos éventuelles questions à viticulture@prometerre.ch.

Séance flavescence dorée « La Côte » :

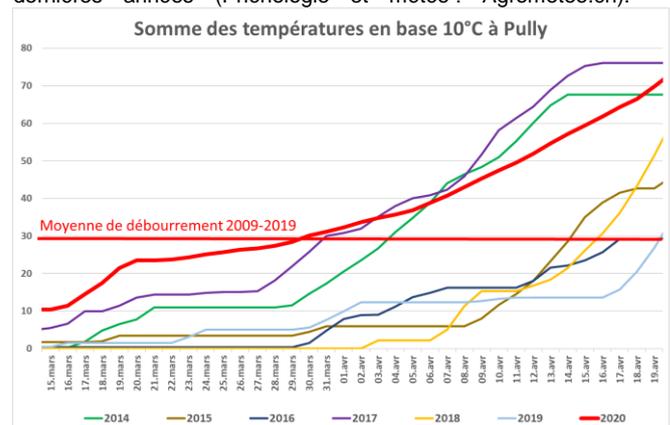
Une séance d'information destinée aux vignerons concernés par les nouveaux périmètres de lutte obligatoire de La Côte était prévue le 25 mars à Tartegnin. Cette séance est reportée à une date ultérieure. Les informations importantes seront diffusées dans ce bulletin ainsi que sur le site de l'Etat de Vaud :

<https://www.vd.ch/themes/economie/agriculture-et-viticulture/inspectorat-phytosanitaire/flavescence-doree-de-la-vigne/>

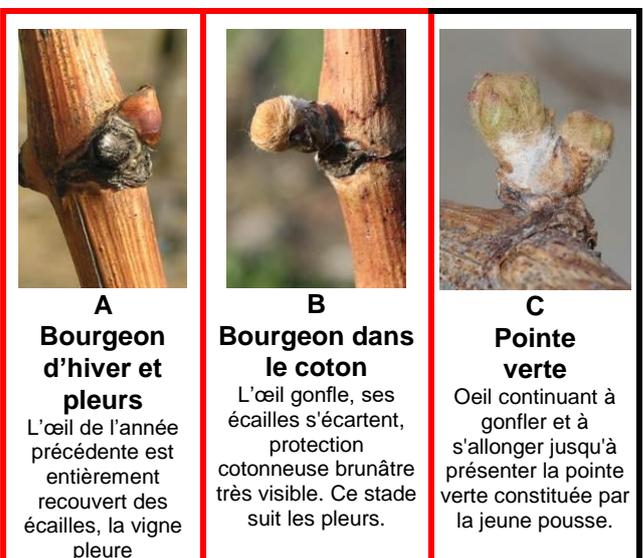
Le débourrement devrait être précoce

La vigne pleure et les bourgeons commencent à gonfler. Les températures douces de cette semaine vont accélérer l'évolution. La somme des températures en base 10°C donne une bonne indication de la date de débourrement. En prenant en compte les températures douces des prochains jours, le débourrement devrait intervenir fin mars début avril (voir graphique ci-après)

Somme des températures en base 10°C à Pully. Prévission météo jusqu'au 21 mars puis moyenne des températures des 10 dernières années (Phénologie et météo : Agrometeo.ch).



La vigne se situe entre le stade bourgeon d'hiver et bourgeon dans le coton selon les situations et les cépages.



Observation du vignoble

Afin de vous conseiller le plus précisément possible, nous vous remercions d'avance de nous communiquer vos observations importantes à viticulture@prometerre.ch : ravageurs, premiers symptômes de maladie, accidents climatiques, etc.

Erratum Contrôle pulvérisateur

Contrairement à l'information communiquée dans le bulletin n°1 du 3 mars, le contrôle des pulvérisateurs restera à 4 ans (et non 3 ans) au moins jusqu'à la mise en application de la nouvelle politique agricole PA22+.

Traitement de débourrement à ne pas généraliser à toutes les parcelles

Les traitements de débourrement doivent être réalisés au cas par cas en analysant le risque réel et ne doivent pas être généralisés à l'ensemble d'un domaine.

Mange-bourgeons

Les boarmies et noctuelles peuvent provoquer des **dégâts** conséquents selon les secteurs, mais les surfaces touchées sont généralement **très localisées** et se limitent aux treilles, ceps proches des murs et bords de parcelles. L'intensité des dégâts dépend aussi fortement de la vitesse de croissance de la vigne. Si celle-ci se développe rapidement la nécessité d'une éventuelle lutte doit être remise en cause.

Dans tous les cas, la lutte ne doit être réalisée dans les zones touchées uniquement à partir de **3% de bourgeons rongés**. Ceux-ci doivent être comptabilisés sur des séries de 10 ceps consécutifs. Les produits à base de régulateurs de croissance ont une bonne efficacité contre ces mange-bourgeons.

Le ramassage nocturne des chenilles est aussi très efficace dans les petits secteurs localisés. Celles-ci sont faciles à observer avec une lampe frontale.

Erinose - Acariose

L'**érinose** causée par les acariens est souvent observable en début de saison dans des périodes de ralentissement de la pousse. Les symptômes sont inesthétiques mais très rarement dommageables.

L'**acariose**, qui provoque un **rabougrissement du rameau**, est **plus problématique mais aussi plus rare**. Ce sont surtout les **jeunes vignes** (jusqu'à la 3^{ème} feuille), encore peu colonisées par les typhlodromes, qui peuvent être sensibles à ces ravageurs et montrer des signes de blocage de croissance (feuilles en forme de cuillère).

Mesures préventives : Dans les parcelles non colonisées par les typhlodromes, vous pouvez **favoriser l'installation d'auxiliaires** à partir des

pousses ébourgeonnées dans les vignes adultes bien colonisées.

Lutte : Dans les parcelles ayant présenté des symptômes conséquents d'acariose l'an dernier, nous recommandons d'effectuer un traitement préventif, au stade C-D, avec du **soufre mouillable (2%, 16 kg/ha)**. Un modèle est disponible sur agrométéo.ch pour optimiser le positionnement de l'intervention. En voici quelques éléments importants :

- Le cumul des températures >0 °C depuis le 1^{er} mars est compris entre 300 et 550 °C ;
- La température maximale de la journée dépasse 12 °C ;
- Les ceps doivent être bien mouillés (800 l/ha)



Erinose



Acariose sur jeune vigne

Excoriose

Peu de symptômes s'observent sur les bois car la pression du champignon a été faible en 2019. Cette maladie est principalement dommageable pour les vignes en taille courte. Lors de très fortes attaques, les rameaux peuvent être déformés et cassants par la suite.



Symptômes d'excoriose qui atteignent les premiers bourgeons

Bien qu'impressionnante, l'incidence de l'excoriose n'est pas forcément importante et il convient de traiter seulement les parcelles présentant des symptômes sur bois. Pour juger de l'efficacité d'une application, nous vous conseillons de laisser une petite fenêtre témoin dans une parcelle homogène pour comparaison.

Mesures préventives :

- Ne pas laisser les sarments entiers au sol à l'approche du débourrement (si broyés : OK)

Lutte :

- **1 à 2 traitements** juste avant les précipitations. Le premier au **stade C-D** (40% de bourgeons au stade D) puis au **stade E**, 1 à 4 feuilles étalées.

Produits :

Nous vous rappelons que le Chlorotalonil est interdit depuis le 1^{er} janvier 2020. Voici d'autres familles de produits utilisables :

- Soufre mouillable à 2% (16 kg/ha) uniquement au stade C-D (après ce stade : risque de brûlures)
- Folpet, strobilurines, dithianon, fluazinam (dosage : voir index phyto)

Technique d'application :

Il est important de bien mouiller les bourgeons ou les pousses lors de l'application. Nous vous conseillons d'utiliser des buses à grosses gouttes avec un **important volume de bouillie** par hectare.

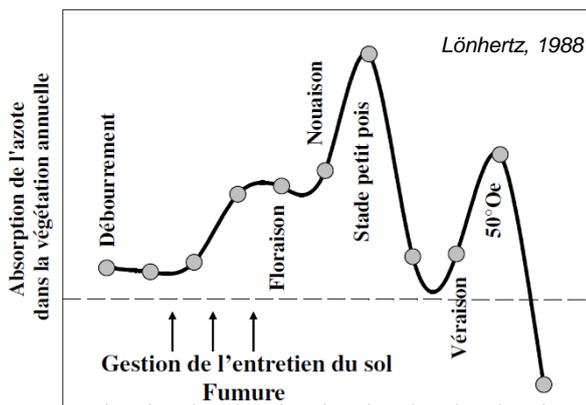
Viticulture biologique

Le traitement au **soufre mouillable au stade C-D** a une efficacité sur l'excoriose, l'acariose et l'érinose.

Pour une lutte durable contre l'acariose et l'érinose, l'implantation et le maintien d'une population suffisante de typhlodromes est à privilégier.

Fertilisation azotée

Du débourrement au début de la floraison, l'azote nécessaire au développement de la vigne **est issu** en grande partie **des réserves** contenues dans les racines et le vieux bois qui ont été accumulées la saison précédente. Ce n'est que quelques jours avant **la floraison, que les racines de la vigne vont prendre le relai pour absorber l'azote du sol.**



Pour la fumure d'entretien qui vise à maintenir un bon fonctionnement biologique du sol, les apports d'engrais organiques sont à privilégier. Ces apports doivent cependant être réalisés dans les prochains jours et il faut être attentifs aux autres éléments (notamment le phosphore) présents dans l'engrais organique afin de respecter les normes corrigées selon vos analyses de sols.

Pour les vignes présentant des problèmes de carences azotées, il convient de prendre des **mesures de correction à court terme.** L'apport d'engrais minéral fournissant rapidement de

l'azote assimilable à la plante est alors à conseiller. Il en existe plusieurs formes :

- **Azote nitrique (NO₃⁻) ou nitrate :** il est directement assimilable par les racines. Il est très soluble et migre très rapidement. L'apport d'azote nitrique est à réaliser au moment où la vigne en a directement besoin soit quelques jours avant **la floraison. Apporté trop tôt, il risque d'être lessivé avec les précipitations ;**

- **Azote ammoniacal (NH₄⁺) :** il est peu lessivable et doit être transformé en azote nitrique avant d'être assimilé. Il convient donc de l'apporter quelques semaines avant les engrais nitriques soit dans les **3 semaines qui suivent le débourrement.**

- **Ammonitrates** (Mi-ammoniacal, mi-nitrique) : ils contiennent les 2 formes d'azote et doivent donc être apportées de **1 mois à 15 jours avant la floraison.**

Pour finir, nous rappelons qu'un **travail superficiel ou une destruction de l'enherbement de l'inter-rang** peut aussi être une solution à envisager, avant une fertilisation, pour **libérer l'azote** et limiter la concurrence dans des parcelles carencées.

Fertilisation en viticulture biologique

Les problèmes de carences hydro-azotées sont bien plus fréquents en bio car la concurrence est plus importante sans herbicide et la fertilisation se fait uniquement sous forme organique. Elle doit donc se raisonner à long terme par des **apports annuels** (en parallèle du raisonnement de l'entretien du sol).

Désherbage mécanique

Après les pluies fréquentes du début du mois, les sols se ressuient et les températures douces de ces jours entraînent un développement rapide de l'enherbement. Ainsi, le premier passage qui vise à créer une zone meuble sous le rang peut être envisagé dans les quinze prochains jours en essayant de la positionner avant une période sèche. Utilisez des outils agressifs pour ce premier passage (disques crénelés, disques émotteurs, décauillonneuse). Réalisez un travail grossier (grosse motte) dans les pentes pour éviter l'érosion.

Pour les vigneron, de plus en plus nombreux, utilisant les fils rotatifs (type épampreuse), il est aussi nécessaire d'intervenir avant un développement trop important de l'enherbement sous le rang.

Confusion sexuelle

Nous vous recommandons de poser les diffuseurs de confusion sexuelle d'ici à la mi-avril pour limiter les accouplements des papillons dès les premiers vols.

L'étude des terroirs vaudois dans www.geo.vd.ch

Les données de l'étude des terroirs viticoles vaudois ont été intégrées dans le guichet cartographique du canton de Vaud https://www.geo.vd.ch/theme/sols_thm.

Vous pouvez dorénavant avoir accès à grands nombre d'informations pédologiques et géologiques de vos parcelles en quelques clics. Ces données vous permettront de mieux comprendre le fonctionnement de vos sols. Pour les personnes qui souhaitent prendre connaissance des rapports complets nous vous rappelons qu'ils sont disponibles sur internet.

<https://www.prometerre.ch/prestations/projets-et-acquisitions-de-references/etudes-des-terroirs-viticoles-vaudois>

Agenda

Séances d'hiver Vitiplus : annulées

Séance flavesence dorée « La Côte » : reportée

Fête du Divico à Bramois : annulée

Cours sur inscriptions :

Agrométéo.ch : annulé

Initiation à l'ébourgeonnage de la vigne : annulé

Agronomie des sols vivants : annulé

Zones cartographiées

- Cartographie des sols viticoles
- Carte pédologique cantonale

Cartographie des sols viticoles (étude des terroirs)

- Profils et sondages
 - Identifiant du profil
 - Profils et sondages
 - Variantes locales
 - Hydromorphie
 - Calcaire
 - Nature de la roche-mère
 - Moraine rhodanienne caillouteuse, peu...
 - Moraines diverses
 - Moraine locale du Chablais / sur gypse /
 - Moraine sablo-caillouteuse de retrait, Fl...
 - Grès calcaire, marnes, molasses

Ajouter d'autres données :
Rechercher des données...

Ajouter des données externes dans ce thème:
Ajouter couche WMS Ajouter KML

20 m

Informations dépourvues de foi publique, © Etat de Vaud, géodonnées © Swisstopo 5704004385, OpenStreetMap

Code cartographique	Code de la roche-mère	Roche-mère	Type de sol	Profondeur d'enracinement
2136	21	Moraine rhodanienne caillouteuse, p...	Calcsol	> 150cm et pente inférieure à 7 - 10 %

Auteurs :

Axel Jaquero, David Marchand et David Rojard
Samuel Panchard, Oenologue cantonal

Questions en lien avec la viticulture : viticulture@prometerre.ch

Questions en lien avec l'œnologie : samuel.panchard@vd.ch

Remarque : L'utilisation de produits ou de procédés mentionnés dans ce bulletin n'engage d'aucune manière la responsabilité des auteurs. Pour tous les produits utilisés, respectez scrupuleusement les indications du fabricant qui figurent sur l'étiquette.